



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 mai 1999**

**Conventions Ville de Niort / Associations Diverses**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 19 Mai 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 1er Juin 1999

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99250

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 1999**

**Vie Associative/Jumelages**

**Conventions Ville de Niort / Associations Diverses**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,  
Sur proposition du Maire,

Après examen par la Commission Générale,  
Après avis des offices concernés, pour les associations adhérentes,

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

- <b>Pédale Saint Florentaise</b>	<b>5.000 F</b>
- <b>Basket Club Niortais</b>	<b>200.000 F</b>
<i>Imputation budgétaire : 920251 - 6574 # 03137</i>	
- <b>Comité d'organisation local niortais pour la promotion des activités sportives</b>	<b>200.000 F</b>
<i>Imputation budgétaire : 920251 - 6574 # 03162</i>	

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire expose

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

- <b>Association IUT Projets</b>	<b>3.000 F</b>
<i>Imputation budgétaire : 920 .251 - 6574 # 03137</i>	

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire expose

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

- <b>Office du Tourisme de Niort et du Pays Niortais Marais Poitevin</b>	<b>935.100 F</b>
<i>Imputation budgétaire : 929.051.6574 # 03225</i>	

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire expose

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

- <b>COREAM</b>	<b>85.000 F</b>
- <b>TEMPO</b>	<b>12.500 F</b>
<i>Imputation budgétaire : 920 .251 - 6574 # 03137</i>	

- <b>Association des Professeurs d'Education Musicale</b>	<b>10.000 F</b>
<i>Imputation budgétaire : 923.139.6574 # 03114</i>	

Madame Françoise GAILLARD, Adjointe au Maire expose

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

- <b>FNATH</b>	<b>3.700 F</b>
- <b>Libre Pensée des Deux Sèvres</b>	<b>1.400 F</b>
<i>Imputation budgétaire : 920.251 - 6574 # 03161</i>	

Monsieur Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire expose

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

- <b>Comité d'hygiène bucco-dentaire</b>	<b>19.068 F</b>
<i>Imputation budgétaire : 920 .251 - 6574 # 03137</i>	

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les convention ci-jointes,

- autoriser Monsieur le Maire à les signer et à verser aux associations concernées, les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

## LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)